

Département : 050 HAUTES-ALPES

Commune : 173 UPAIX

TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2018	37,72 %	%	0,495 %	26,10 %	0,201 %	12,00 %	0,16 %	
Adresse								
Base ①	1356		1356	1356	1356	1356	1356	
Cotisation	511		7	354	3	163	2	
Cotisation lissée ②	591		7	402	3	163	2	1168
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations								
2017								
2018	591		7	402	3	163	2	1168

La part des 3 impôts intercommunaux est la plus faible de votre feuille par rapport aux parts communale et départementale. Dans cet exemple, elle représente seulement 172 €.

Détail des 3 impôts intercommunaux sur cet exemple :

- 7€ financent le fonctionnement général de la CCSB,
- 163€ sont reversés intégralement au service des ordures ménagères
- 2€ financent la GEMAPI (voir ci-dessous).

POURQUOI LA "TEOM" ? Le montant de la taxe est lié à la valeur du logement, du local ou du terrain. Le bien prend de la valeur en fonction des annexes, de la surface, des pièces d'habitation et de la qualité du logement. La TEOM remplace la redevance que vous n'aurez plus à payer. Elle est mensualisable. Les propriétaires bailleurs peuvent récupérer la taxe auprès de leur locataires.

La TEOM finance tout ce qui se rapporte à la gestion des déchets.

COMMENT EST-ELLE CALCULÉE ?

Voté à l'unanimité des élus, le taux de 12% est appliqué à la base locative.

C'EST QUOI LA GEMAPI ?

L'État a confié aux intercommunalités la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sans céder le moindre euro. La taxe a été créée pour financer cette compétence. Son taux reste très faible sur le territoire du Sisteronais-Buëch.

Ramasser vos déchets, amortir le coût de transformation des déchets et les taxes sur les polluants payées par la CCSB, payer le carburant des camions qui se déplacent dans 60 communes, investir dans du matériel, et tant d'autres choses... Tout cela a un coût : 5 millions d'€/an !

Contact Pôle environnement : Carrefour du 8 mai 1945 - 05300 Garde-Colombe
04.92.66.25.49 - environnement@sisteronais-buech.fr



Attention cette feuille est une simulation basée sur la commune d'Upaix. Les taux sont susceptibles de changer selon votre commune et votre département.